

# Un toit c'est un droit !

Depuis l'été dernier, à Brest, des personnes étrangères en demande de papiers, pour la plupart demandeuses d'asile politique, sont abandonnées à la rue, parfois avec des enfants. Ces personnes ne trouvent souvent pour dormir que le hall d'entrée de l'AFTAM (*association mandatée pour accueillir et accompagner les demandeurs d'asile à leur arrivée à Brest*).

Face à cette situation, des occupations de bâtiments publics ont eu lieu, avec les personnes concernées, pour exiger des logements. Pour l'instant, ces luttes ont toujours débouché sur une solution d'hébergement. Mais ces hébergements sont toujours précaires, de courte durée, et parfois loin de Brest.

Comme si cela ne suffisait pas, la préfecture du Finistère a annoncé la cessation du paiement des chambres d'hôtels à plus de 100 personnes qu'elle hébergeait. Ces personnes sont donc menacées d'être tout simplement mises à la rue jeudi 7 juin, comme c'était déjà le cas la semaine dernière.

En plus de maintenir des dizaines de personnes dans la précarité d'un hébergement en hôtel, renouvelé (ou non) de semaine en semaine, le préfet s'arroge le droit de faire le tri entre les familles qui mériteraient d'être hébergé-e-s et les personnes sans enfant.

Le logement est un droit. L'Etat a l'obligation légale de loger les personnes demandeuses d'asile.

**Pour obtenir**

**des logements pour tous et toutes,  
Français-es ou étranger-e-s,  
avec ou sans papiers**

**RASSEMBLEMENT**

**Place de la Liberté jeudi 7 juin à 18h.**

*Casss-papiers, LDH, MRAP, Planning familial, FSU, SUD/Solidaires,  
UL CGT Brest, NPA, EE Les Verts, UDB, POI, PCF*